



Communiqué de presse
Paris, le 10 janvier 2017

La filière des fruits et légumes frais : 3 structures complémentaires, une force collective

A l'orée de l'année 2017, la filière des fruits et légumes frais présente ses nouvelles orientations interprofessionnelles collectives mises en œuvre dans le cadre d'une nouvelle approche complémentaire de ses trois structures : Interfel, Aprifel et le Ctifl.

Interfel, l'interprofession des fruits et légumes frais

○ Un **nouvel accord interprofessionnel triennal** concernant la **nouvelle cotisation** d'Interfel a été adopté et soumis aux Pouvoirs publics en décembre 2016. Celui-ci traduit un effort de la filière française sans précédent dans le secteur agricole et alimentaire, tant en France qu'en Europe, et permet ainsi de pratiquement tripler le budget alloué par les professionnels à l'action collective menée par Interfel, Aprifel et le Ctifl.

Par ailleurs, la représentativité de l'interprofession s'est vue renforcée avec l'entrée de nouvelles organisations professionnelles au sein d'Interfel.

○ Les domaines de compétences d'Interfel ont été élargis avec la prise en charge des **orientations stratégiques de la recherche et de l'expérimentation de toute la filière**. Après avoir fait évoluer ses statuts dans le cadre de la réorganisation de sa gouvernance, Interfel s'est dotée d'une nouvelle commission stratégique de l'innovation, de la recherche, de l'expérimentation et de la formation (SIREF) et d'un nouveau comité RSE.

○ La filière a également souhaité renforcer la cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ses actions interprofessionnelles. Une orientation concrétisée par la nomination d'un directeur général commun aux trois structures et par la volonté d'héberger à terme ces organisations au sein d'une même « **Maison des fruits et légumes** » qui pourra aussi réunir d'autres acteurs de la filière qui le souhaiteraient.

○ Les orientations stratégiques interprofessionnelles pour la filière sont définies au sein d'Interfel et se caractériseront principalement autour des axes suivants pour **soutenir la compétitivité des opérateurs** et apporter une réponse à la question concernant **la place des fruits et légumes frais dans notre alimentation** :

- Le renforcement du financement professionnel pour la recherche et l'expérimentation ;
- La mise en œuvre d'actions de soutien à la consommation des fruits et légumes frais ;
- La présence des fruits et légumes frais et des opérateurs de la filière dans les échanges internationaux ;
- L'échange avec la société civile sur les enjeux à venir de la production et de la consommation de fruits et légumes frais.

○ Interfel poursuivra son action opérationnelle relative aux **accords interprofessionnels** dont le suivi de la mise en œuvre sera renforcé, notamment dans les domaines des relations commerciales et des normes de qualité. Sur le plan opérationnel, Interfel appuiera également sa **présence dans les régions** avec une meilleure couverture de son **réseau de diététiciens** et animateurs des actions locales. De même sera lancée dès 2017, avec les régions qui le souhaiteront, une expérimentation quant à la **création de comités régionaux d'Interfel**.

Aprifel, l'Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes

○ Afin de soutenir la mission d'information d'Aprifel, les statuts ont été récemment modifiés, transformant notamment le comité scientifique et le comité consommateur en **conseil scientifique** et **conseil consommateur**. Ces deux organes deviennent ainsi autonomes et indépendants du Conseil d'Administration dont la vocation demeure administrative et financière.

Par ailleurs Aprifel s'ouvre à des membres associés, ce qui permettra à l'agence de mieux prendre en compte les problématiques qui touchent ses domaines d'action.

○ En 2017, Aprifel sera de nouveau dotée de moyens financiers afin de renforcer l'information validée scientifiquement sur les fruits et légumes, à destination tant de la sphère scientifique (secteurs médicaux et paramédicaux ; chercheurs nationaux et internationaux liés aux problématiques de santé) que du grand public via les professionnels de santé ou les associations relais. Cela se traduira notamment à travers l'organisation de **matinées du conseil consommateur** (prochaine matinée : mi-avril à Paris), d'une nouvelle édition des **rencontres d'Aprifel** fin novembre 2017 et de la préparation de la 8^e édition de la **conférence internationale EGEA** qui se déroulera en 2018.

Ctifl, le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes

○ Interface technique et technologique de la filière des fruits et légumes, le Ctifl s'inscrit comme un acteur **fédérateur de recherche et d'innovation du collectif interprofessionnel**, et s'implique sur le territoire national et au niveau européen, depuis la graine jusqu'au point de vente.

Cette volonté se traduit dans des **orientations techniques prioritaires** conformes aux orientations stratégiques définies par les professionnels de la filière via Interfel :

- Réduire l'utilisation des pesticides en développant les solutions alternatives ;
- Accroître la qualité des produits et la garantir au consommateur ;
- Renforcer la compétitivité de la filière par la technologie ;
- Digitaliser les pratiques.

La redéfinition de ces orientations permet par ailleurs d'optimiser les commissions entre Interfel et le Ctifl.

○ Le Ctifl a récemment connu une forte évolution de son mécanisme de financement avec la suppression par l'Etat en juin 2015 de la taxe fiscale qui assurait jusque-là son financement. C'est pourquoi depuis le 1^{er} janvier 2016 Interfel a pris le relai via l'élargissement de sa cotisation.

○ Ce rapprochement avec Interfel, tant sur le plan financier que dans les orientations globales de la filière, s'est notamment traduit par la nomination d'un directeur général commun aux deux structures et d'un directeur général délégué au Ctifl. Une réorganisation interne du centre est également prévue afin d'optimiser son fonctionnement.

○ En complément, le Ctifl souhaite renforcer ses liens avec les stations d'expérimentations au travers de contrats partenariaux dans l'objectif de faire émerger un réseau français d'expérimentation optimisé, renforcé et de niveau européen, au profit de la filière.

Dans ce contexte et dans l'optique de poursuivre l'effort engagé, les orientations d'Interfel couvrent désormais les champs d'action des trois structures : renforcement de la compétitivité économique de la filière, innovation technique et réponses scientifiquement valides aux attentes sociétales.

A propos d'Interfel

Créée en 1976, Interfel rassemble et représente les métiers de l'ensemble de la filière fruits et légumes frais, de la production jusqu'à la distribution, y compris la restauration collective (producteurs, expéditeurs, grossistes, primeurs, chefs de rayon dans les enseignes de la distribution). Organisme de droit et d'initiative privés, elle est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'OCM (Organisation Commune de Marché) unique. Interfel a notamment pour missions l'élaboration d'accords interprofessionnels, la mise en œuvre d'actions de communication informative et publi-promotionnelle ainsi que la définition des orientations stratégiques de la filière des fruits et légumes frais dans les domaines de la recherche, de l'expérimentation, de la communication technique ainsi que dans celle des études techniques et économiques et de la formation et animation technique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com

A propos de l'Aprifel

Créée en 1981, l'Aprifel, l'Agence Pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes, œuvre pour la vulgarisation des données scientifiques relatives aux fruits et légumes auprès des professionnels de la santé, de la filière et des associations de consommateurs. Son rôle d'interface est reconnu à l'échelle internationale dans le domaine de l'information scientifique grâce à ses publications mensuelles (« The Global F&V Newsletter » et « Equation Nutrition »), à ses conseils composés d'experts et de représentants d'associations nationales de consommateurs (Conseil scientifique et Conseil Consommateurs) et à ses conférences nationales, européennes et internationales (EGEA, Rencontres de l'Aprifel...).

www.aprifel.com / www.egeaconference.com

A propos du Ctifl

Le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes est l'organisme de recherche et de développement au service des métiers de la filière fruits et légumes, de la production à la distribution. Les missions du Ctifl sont d'améliorer les performances, la compétitivité des acteurs de la filière, et de contribuer à accroître la consommation des fruits et légumes. Le Ctifl mène des programmes d'expérimentation et de recherche, des démarches d'innovation, d'analyse économique et de veille réglementaire, de formation et de diffusion de l'information auprès des professionnels. Inscrit dans des projets nationaux et européens, le Ctifl développe des partenariats étroits avec les organismes de recherche et de développement, l'enseignement, les familles professionnelles et l'interprofession de la filière fruits et légumes. Reconnu autorité compétente, le Ctifl est en charge du contrôle et de la certification des matériels de multiplication fruitiers hors plants de fraisiers. Situés au cœur des principales régions françaises de production de fruits et légumes, les centres du Ctifl, en partenariat ou en association avec les stations régionales d'expérimentation, constituent un réseau d'expérimentation unique en Europe.

www.ctifl.fr